

# Avis public

Régie de l'énergie

## **DEMANDE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES TARIFS D'ÉLECTRICITÉ DE L'ANNÉE TARIFAIRE 2019-2020**

La Régie de l'énergie (la **Régie**) tiendra une audience publique pour étudier la demande d'Hydro-Québec dans ses activités de distribution (le **Distributeur**) relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année tarifaire 2019-2020 (dossier R-4057-2018). La demande du Distributeur ainsi que les documents y afférents sont disponibles sur le site internet de la Régie au [www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca) et à ses bureaux.

La Régie envisage de tenir une séance d'information et de consultation publique sur cette demande. Le cas échéant, la Régie en fera connaître les modalités (date, heure et lieu).

### **LA DEMANDE**

Pour l'année tarifaire 2019-2020, le Distributeur propose une hausse des tarifs d'électricité de 0,8 % pour l'ensemble des clients, à l'exception des clients industriels de grande puissance pour lesquels la hausse demandée est de 0,2 %. Cette hausse tient compte des écarts de rendement de 2017, à partager avec la clientèle selon un mécanisme précédemment approuvé par la Régie. Le Distributeur propose également à la Régie des modalités permettant une éventuelle interruption du mécanisme de réglementation incitative en place, ainsi que l'introduction d'options de tarification dynamique sur une base volontaire.

### **LES DEMANDES D'INTERVENTION**

Conformément à la décision D-2018-097, toute personne désirant participer à l'audience publique doit être reconnue comme intervenant. Toute demande d'intervention et, le cas échéant, tout budget de participation demandé doivent être transmis à la Régie et au Distributeur **au plus tard le 13 août 2018 à 12 h** et doivent contenir les informations mentionnées dans cette décision procédurale et celles exigées au *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie* dont le texte est accessible sur le site internet de la Régie.

Pour toute autre information, il est possible de communiquer avec la Régie par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

**Le Secrétaire**

**Régie de l'énergie**

**800, rue du Square-Victoria, bureau 2.55**

**Montréal (Québec) H4Z 1A2**

**Téléphone : 514 873-2452 ou sans frais 1 888 873-2452**

**Télécopieur : 514 873-2070**

**Courriel : [greffe@regie-energie.qc.ca](mailto:greffe@regie-energie.qc.ca)**

**Québec** 